

*L'Adresse—M. Friesen*

**M. Friesen:** C'est tout ce que le ministre des Postes a à offrir. Puis, comme en fait foi la page 1006 du *hansard*, le député de Windsor-Walkerville a dit:

Si nous adoptions pareil mécanisme, il faudrait que nous fassions appel au peuple chaque fois que des questions morales sont en cause. Il n'y a aucun moyen d'isoler un vote de ce genre et d'en faire un élément distinct.

Je crois, pour ma part, que le seul cas qui justifierait la tenue d'un référendum serait celui qui mettrait en cause notre système même... Si une question analogue susceptible de changer le cours de notre avenir ou un problème vital concernant notre gouvernement lui-même se présentait, ce serait différent...

Le premier ministre a-t-il l'intention de changer le système même? Il en a déjà fait la proposition. Il a déjà dit que le gouvernement devra intervenir dans le système; en tant que premier ministre, a-t-il l'intention de changer le système? Je suppose alors que le député de Windsor-Walkerville se sentirait justifié d'appuyer les idées du premier ministre concernant un référendum.

Le discours du député a été suivi d'une déclaration du député de Northumberland-Miramichi (M. Dionne) qui était ici il y a quelques minutes mais qui a maintenant quitté la Chambre. Comme en fait foi la page 1007 du *hansard*, il a dit:

Nombre d'aspects complexes des questions en jeu ne peuvent être réglés par référendum.

C'est là, monsieur l'Orateur, tout le problème auquel fait face le premier ministre au sein de son propre caucus sur la question qu'il a si spécieusement proposée à la Chambre l'autre jour. Il y a à peine quelques mois, nous avons vu à la Chambre des députés du Québec voter en bloc contre l'opposition parce que notre fameux ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) n'avait pas déposé un document dans les deux langues officielles. Ils ont quand même appuyé cette façon de faire même si elle va à l'encontre du principe même qu'ils ont défendu pendant toutes ces années. Ce qui est mystère pour moi et pour bien des gens partout au Canada, c'est que le premier ministre dise que, sur des questions ayant trait à l'économie, la loi ne peut restaurer l'équilibre économique au pays, que ce qu'il faut c'est l'esprit collectif de tous les Canadiens. Ce n'est pas la loi qui va changer l'économie, seulement l'esprit collectif des Canadiens. Mais, sur la question des langues, il dit que seule la loi peut assurer l'égalité.

Il y a à peine quelques jours, nous avons l'honneur d'assister à un spectacle de gala au Centre national des arts. C'était un privilège, selon moi, car ce fut un excellent spectacle. Je pense que l'organisateur de cette soirée, qui a su rassembler tous ces talents...

**M. Roberts:** C'est moi.

**M. Friesen:** Le secrétaire d'État dit que c'était lui. Je le félicite, car les artistes invités ont fait preuve d'un talent exceptionnel, et ce fut une excellente soirée. J'ai remarqué parmi les invités environ 150 conservateurs, néo-démocrates et créditistes, ainsi que 2,150 libéraux, leurs organisateurs et argentiers d'un peu partout dans le pays. En fait, j'étais assis à côté de l'un d'eux qui venait du Yukon dans l'avion qui m'amenait ici; c'était l'agent officiel à qui le bureau du premier ministre avait affirmé qu'il rencontrerait la reine.

Le clou du spectacle fut le numéro d'André Gagnon, que j'ai trouvé superbe. C'était une magnifique pièce de créativité musicale. Nous l'avons entendue l'an dernier aux Olympiques.

[M. Blais.]

Cela prouve bien que notre culture française s'est développée, s'est épanouie et a fait preuve de créativité pendant 300 ans. Il y a eu un renouveau et un regain d'activité sans pareils au cours de la dernière génération, sans aide officielle, sans qu'il soit nécessaire de remanier la constitution. Nous avons vu le français s'épanouir dans cette province comme jamais auparavant et je pense que nous devons nous en réjouir. Je pense qu'il y a lieu d'applaudir et d'en profiter. Le spectacle donné par André Gagnon l'autre soir le démontre.

Mais le lendemain, monsieur l'Orateur, nous avons assisté à un office religieux non seulement œcuménique mais aussi bilingue, et je n'ai pu m'empêcher d'être frappé par le contraste. Certaines des personnes qui prenaient part à l'office avaient évidemment le français pour langue maternelle et ils le parlaient en lui donnant les plus belles inflexions et intonations que permet cette langue. C'était un plaisir de les entendre et j'en ai profité. Nous avons ensuite entendu ceux qui ont appris cette langue depuis quelques années; c'était un massacre, la mutilation d'une belle langue, un assassinat. Pourquoi estropier cette belle langue en l'utilisant ainsi, de la façon dont la parle toujours ceux qui l'ont apprise trop tard, je ne le comprendrai jamais.

Cette langue et cette culture ont survécu pendant des générations, des siècles même, parce que les gens tenaient à l'une comme à l'autre. Les gens ne conservent leur culture que s'ils l'aiment et s'ils s'en sentent solidaires. Personne au Canada ne peut décider d'une chose pareille. Je vois d'ici ce que le premier ministre va faire. A l'instar d'Elmer Gantry, il va aller se promener à travers tout le Canada pour répandre son baratin culturel et vendre sa marchandise au cœur même des provinces.

Il commencera sans doute par les provinces maritimes qui ont déjà conclu, sans grande difficulté d'ailleurs, une sorte d'entente touchant l'instruction bilingue. Il reviendra ensuite en Ontario dont le gouvernement a été l'un des premiers à procurer l'enseignement bilingue à ses habitants. Puis il se rendra au Manitoba pour y rencontrer le nouveau premier ministre. D'après ce que je sais, les libéraux ont dépensé un million de dollars pendant la dernière campagne électorale provinciale, pour tenter de faire élire quelques députés libéraux dans cette province. Il y en a eu un seul d'élus et ils ont réussi à faire descendre à 12 p. 100 leur pourcentage des voix obtenues. On y trouve la même politique d'investissement dans l'économie, soit dit en passant et les résultats sont les mêmes.

● (1602)

C'est la province où un certain M. Forest—durant une décennie, c'était un dénommé Forest mais tout à coup, il est devenu M. Forêt—a reçu une contravention pour infraction au code de la route il y a quelques mois et il refuse maintenant de la payer, même s'il a été reconnu coupable, car cette contravention n'était pas rédigée dans les deux langues officielles du Canada et le ministre de la Justice (M. Basford) a envoyé certains de ses collaborateurs au Manitoba pour protéger les droits de cet homme. Je me demande si c'est à cela que songeait le premier ministre dans son discours du trône, mais une infraction au code de la route ne constitue pas, je crois, un délit. Je présume que tout dépend comment l'homme conduit.